



COMMUNE DE CUGY / VD

Page d'informations officielles (PIO) n° 2/2021 Mars/avril 2021

Élections communales 2021 – Suppléant-e-s – Inscriptions ouvertes !

Durant chaque législature, des conseiller-ère-s communaux-ales sont amené-e-s à quitter leurs fonctions pour diverses raisons (déménagement, changement de situation personnelle ou professionnelle, etc.). Des **suppléant-e-s** sont alors **appelé-e-s à les remplacer** pour **siéger au Conseil communal**.

Le scrutin du **25 avril 2021** aura pour but d'élire **11 suppléant-e-s**. La constitution d'une liste de suppléants-es étant indispensable au bon fonctionnement du Conseil communal, nous ne pouvons que vous encourager à vous inscrire sur cette liste qui, si elle ne permet pas de siéger immédiatement au sein de l'Organe délibérant, **offre de très bonnes perspectives de pouvoir l'intégrer durant la législature 2021-2026**.

Les **candidat-e-s intéressé-e-s peuvent s'inscrire du 22 mars au 6 avril 2021 à 12h00 au Greffe municipal** et ce même s'ils-elles ne se sont pas porté-e-s candidat-e-s au 1^{er} ou au 2^e tour.

Faites le pas, portez-vous candidat-e-s au Conseil communal en tant que suppléant-e et faites évoluer la vie de notre Commune !

Vous vous questionnez sur ce qu'implique d'être conseiller-ère communal-e ? Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site Internet : www.cugy-vd.ch sous « *Elections communales 2021 - Informations à la population* ».



élections
communales
générales 2021
Canton de Vaud

Les **inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et ce jusqu'au 6 avril 2021 à 12h00**.



→ **Plus d'informations sur ces élections : www.cugy-vd.ch**

→ **Toutes les questions relatives à ce scrutin peuvent être adressées à : greffe@cugy-vd.ch**

Nous vous remercions par avance pour votre engagement citoyen !

Vœux de la Municipalité

La Municipalité informe que
l'Administration communale sera fermée

**du vendredi 2 avril 2021
au mardi 6 avril 2021 à 07h30.**

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons
de Joyeuses fêtes de Pâques.

La Municipalité



Rappel des devoirs des logeurs d'annoncer leurs locataires

Si vous **louez des appartements, studios ou chambres à des tiers**, cette information vous concerne. Nous sommes confrontés à la difficulté d'être informés des arrivées et des départs des habitants de Cugy.

Nous sollicitons, sur la base de la loi vaudoise sur le contrôle des habitants (l'art. 14 al. 1 et 2), la collaboration des propriétaires ou locataires qui louent des logements sur le territoire communal.

La loi leur **impose l'obligation d'annoncer, dans les meilleurs délais, toute arrivée ou départ d'un locataire** ; pour les gérances, administrateurs de PPE ou logeurs, le changement d'appartement au sein du même bâtiment doit aussi faire l'objet d'une annonce.

Pour vous simplifier la tâche, des formulaires sont disponibles au lien suivant : www.avdch.ch/documents.

Nous vous remercions par avance de votre diligence. Le Préposé au Contrôle des habitants se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions par courriel à population@cugy-vd.ch ou par téléphone au 021 731 22 44.

Prévention – Violences domestique et/ou psychologique

En cette période de semi-confinement, ne restez pas seul-e face aux violences et au mal-être. **Des personnes formées sont là pour vous aider.**

Si vous vous sentez en danger, n'hésitez pas à contacter immédiatement :

Toutes les aides disponibles sur vd.ch/violence-domestique

Violences domestiques

Ne restez pas seul-e !

Vous êtes victime d'une quelconque forme de violence ou témoin ?
Demandez de l'aide !
Numéros des services d'urgence à contacter 24h/24

	POLICE 117	URGENCES MÉDICALES 144	Centre d'accueil Malley-Prairie AIDE AUX FEMMES ET HOMMES VICTIMES 021 620 76 76	Pro Juventute LIGNE DE CONSEILS POUR ENFANTS ET JEUNES 147
--	----------------------	----------------------------------	---	---

TRouve PLEIN D'Infos ET DE



Numéros et coordonnées en cas d'urgences à la disposition des jeunes :

- **ciao.ch**
- **Tél : 147** (Service de conseil professionnel pour aider les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans lorsqu'ils ont des petits ou grands soucis, des problèmes ou des questions).
- **0848 133 133 (Centrale des médecins de garde)**